



Processus de préinscription au sein des services d'accueil périscolaire de la Communauté de communes du Pays de Niederbronn-les-Bains

Madame, Monsieur,

Afin d'améliorer la qualité d'accueil et d'assurer une procédure d'admission juste et équitable au sein des structures d'Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Communauté de Communes du Pays de Niederbronn-les-Bains, les élus communautaires ont souhaité instaurer une préinscription.

Les parents qui désirent obtenir une place d'accueil doivent télécharger le dossier de préinscription à la date d'ouverture de ces derniers sur le site de la Communauté de communes (www.ccpaysniederbronn.fr). Dans un délai d'un mois, le dossier doit être retourné à l'adresse mail indiquée sur ce même dossier.

La Commission d'admission se réunit une fois par an vers la mi-mai pour statuer sur chaque dossier, suivant les critères validés par le Conseil communautaire.

Les membres de cette Commission sont:

- le Président de la Communauté de Communes ou son représentant,
- les responsables des établissements d'accueil de loisirs sans hébergement,
- la responsable du pôle « Services » de la Communauté de Communes,
- les maires des communes concernées par un accueil périscolaire ou son représentant.

La décision de la Commission d'admission sera notifiée aux parents qui disposeront d'un délai de 15 jours calendaires pour remettre le dossier d'inscription définitif. Passé ce délai, la place sera attribuée sur la base de la liste d'attente établie par la commission.

Une fois les modalités d'accueil définies, si les parents décident de ne pas donner suite ou différer l'accueil, ils devront en aviser immédiatement la responsable par courrier. En cas de non-présentation de l'enfant à la date convenue pour son entrée dans l'établissement, la place sera attribuée sur la base de la liste d'attente établie par la Commission. Les parents en seront informés par courrier.

Les établissements se tiennent à votre entière disposition pour toute demande de renseignement complémentaire.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, en mes sincères salutations.

Le Président,
Patrice HILT